

d'espèces menacées d'extinction. Or, on ne peut en dire autant d'une foule d'autres pays. Je crois qu'à bien des égards, nous pouvons en remercier nos peuples autochtones.(30)

Cette thèse vaut non seulement pour les trappeurs autochtones, mais aussi pour les trappeurs en général. En effet, si un trappeur tend trop de pièges, il risque de faire disparaître certaines espèces dans sa zone. Il ne peut pas se le permettre, car il se retrouverait sans travail. Les trappeurs ont choisi le piégeage comme moyen de subsistance. La plupart désirent continuer de le pratiquer, car ils peuvent ainsi conserver le mode de vie qui leur plaît. Il est donc extrêmement important pour eux que la faune dans leur ZPE soit bien gérée et que les niveaux de population y demeurent assez stables.

Les trappeurs apportent une autre contribution importante à la gestion de la faune, contribution qu'on reconnaît trop rarement. Leur contact perpétuel avec la terre et les animaux leur permet de comprendre les habitudes, les tendances et les cycles des populations animales, connaissances que tout biologiste qualifié aurait de la difficulté à acquérir. Comme M. Dan McLean, un ancien et un trappeur albertain depuis plus de 60 ans nous l'a déclaré, souvent, on ne tient pas compte de ces connaissances précieuses.

J'ai un parcours de piégeage qui se trouve à environ six milles d'une ville pétrolière, près d'un lac. Le brochet et la perche y étaient abondants, mais maintenant, les castors ont construit des barrages tout le long du ruisseau, entre les deux lacs. Le petit lac où les poissons allaient frayer se trouve à trois milles. J'ai dit à l'agent de conservation qu'il n'y aurait plus de brochet parce que les barrages des castors empêchaient d'accéder aux aires de frai. Je lui ai dit que je voulais lui faire une proposition. Je lui ai dit que j'étais sans emploi, mes enfants également, et je lui ai offert de démolir les barrages des castors qui se trouvaient sur mon parcours de piégeage. Je ne voulais pas de castors à cet endroit parce que, à cause d'eux, le poisson ne pouvait plus circuler. Il m'a dit que le biologiste avait affirmé... Je suis dans le secteur depuis 60 ans, je sais cela par expérience. Malgré cela, il fait plus confiance au biologiste qu'à moi. Je lui ai dit que le biologiste ne connaissait rien; ce qu'il sait, il l'a appris dans des livres, j'en suis sûr. Ce sont les seules aires de frai. Je suis dans le secteur depuis 60 ans. Des milliers de poissons s'y rendaient. Maintenant, à cause des barrages de castors, les perches restent prises et les ours ont bien du plaisir à les attraper. Mais il ne me croyait pas, alors, je l'ai laissé tranquille. Si au moins ils consultaient ceux d'entre nous qui connaissent la faune, nous pourrions les renseigner.(31)

Piégeage et conservation

L'industrialisation et l'urbanisation croissante qui en résulte favorisent aussi notre aliénation vis-à-vis de nos racines rurales et nous cachent à quel point nous dépendons des produits de l'exploitation des animaux. «La société est en train d'oublier l'époque où elle vivait effectivement des ressources de la terre et en harmonie avec la nature.»(32) Cependant, les autochtones n'en sont pas encore là et d'un point de vue écologique, ils jouent dans la société un rôle spécial qu'il convient de préserver.

La terre et ses ressources renouvelables sont au coeur de la culture autochtone et ce sont les autochtones du Canada qui s'efforcent le plus de les protéger. À titre d'exemple, à la suite de négociations sur des revendications territoriales, les Inuit de l'est de l'Arctique ont constitué le Conseil Nunavut de gestion de la faune, une tribune au sein de laquelle les Inuit et les représentants du gouvernement territorial peuvent conjointement aménager la faune dans l'est de l'Arctique. Le Conseil de gestion sert maintenant de modèle à d'autres conseils. Peter Ernerk, le président de la *Keewatin Inuit Association*, a signalé certaines des réalisations des Inuit en tant que champions de la conservation et de l'aménagement de la faune.

Nous autres Inuit avons toujours été en faveur des quotas relatifs à la chasse aux ours polaires, aux morses, aux bélugas, aux narvals, aux boeufs musqués et à d'autres espèces d'animaux et nous avons aussi contribué à les appliquer. Nous avons aussi, à quelques exceptions près, toujours été en